



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*La Ministre*

*Paris, le 24.3.2019*

Nos réf. : CAB AB / JS - D.19.7352

Vos réf. : A.19.15483

**C 1 AVR. 2019**

Mesdames, Messieurs les Secrétaires Perpétuels des Académies de Pharmacie, de Médecine, de Chirurgie Dentaire, des Sciences, d'Agriculture de France, Vétérinaire de France

J'ai pris connaissance avec attention de votre communiqué. Je partage vos inquiétudes et mes services sont pleinement engagés dans ce combat. En effet j'ai nommé début Janvier, Madame le Pr. Céline Pulcini comme cheffe du projet national Antibiorésistance ; elle est chargée, sous l'autorité du Pr. Jérôme Salomon, Directeur général de la Santé, du pilotage opérationnel de la feuille de route interministérielle pour la maîtrise de l'antibiorésistance en santé humaine.

Vous avez souligné l'importance de l'approche transversale pour traiter ce sujet. J'en suis également convaincue. Il est nécessaire d'aborder ce problème de manière globale et intersectorielle, dans une approche « une seule santé, une seule planète ».

« Une seule santé » d'abord, pour montrer que c'est bien l'ensemble du vivant qui est concerné : la santé humaine, la santé animale et la santé environnementale. La feuille de route pour la maîtrise de l'antibiorésistance<sup>1</sup> lancée en novembre 2016 illustre cette dimension « une seule santé ». En effet elle est dotée d'une instance de coordination nationale intersectorielle et intègre à la fois le programme de prévention des infections associées aux soins, le plan « EcoAntibio 2 » et la dimension environnementale. Elle vise à éviter les approches en silo, qui ne sont pas adaptées pour résoudre des problèmes de santé publique d'une telle complexité.

« Une seule planète » aussi, car les bactéries résistantes ne s'arrêtent pas à nos frontières et impactent l'ensemble des systèmes de santé et écosystèmes de notre planète. A ce titre, nous devons agir au-delà de nos frontières et coordonner nos efforts dans un élan international et commun.

.../...

ACADEMIE NATIONALE DE PHARMACIE  
4 avenue de l'Observatoire  
75270 PARIS CEDEX 06

<sup>1</sup> [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/feuille\\_de\\_route\\_antibioresistance\\_nov\\_2016.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/feuille_de_route_antibioresistance_nov_2016.pdf)

J'ai bien pris note de vos pistes d'action proposées ainsi que de vos recommandations. Vous trouverez en annexe les mesures concrètes de la feuille de route qui convergent avec vos propositions.

Comme vous l'avez souligné, les résultats des actions menées notamment au cours du plan Ecoantibio ont été très positifs. Ces bons résultats témoignent d'un engagement efficace de toutes les parties prenantes qui doivent rester mobilisées, et poursuivre les efforts pour préserver l'efficacité des antibiotiques, en améliorant notamment la biosécurité en élevage et en favorisant les alternatives aux antibiotiques et la vaccination ; nous attendons des professionnels et du public un engagement similaire en santé humaine afin d'atteindre nos objectifs. Nous sommes sur la bonne voie : les dernières données d'évaluation de la Rémunération sur Objectifs de Santé Publique des médecins généralistes montrent une sensible amélioration des comportements, malgré un durcissement des critères.

Les mesures présentées en annexe doivent permettre de déclencher une réelle prise de conscience ; notre objectif partagé est de réduire les prescriptions inutiles et inappropriées d'antibiotiques, qui représentent encore une part trop importante de la consommation globale d'antibiotiques, et ainsi réduire les résistances.

**Pour arriver à cet objectif, l'engagement des professionnels est indispensable et je vous remercie ainsi pour ce courrier et compte sur vous pour que, ensemble, nous puissions préserver ce bien commun que sont les antibiotiques.**

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Secrétaires Perpétuels des Académies de Pharmacie, de Médecine, de Chirurgie Dentaire, des Sciences, d'Agriculture de France, Vétérinaire de France, l'expression de ma considération distinguée.



Agnès BUZYN



Annexe : actions concrètes de la feuille de route de maîtrise de l'antibiorésistance<sup>1</sup> en lien avec vos propositions

- **Sensibilisation et de communication auprès du grand public et des professionnels de santé** : lancement d'un programme de sensibilisation à la prévention de l'antibiorésistance. A ce jour une identité visuelle interministérielle a été lancée (« Les antibiotiques : ils sont précieux, utilisons-les mieux ») ainsi qu'un premier document socle sur le concept « une seule santé »<sup>2</sup>. Le ministère des Solidarités et de la Santé a également publié sur ses réseaux sociaux des messages de sensibilisation en novembre et décembre 2018. L'accent est notamment porté sur l'éducation pour la santé des jeunes et l'information des propriétaires d'animaux via par exemple des ressources éducatives comme le programme E-Bug;
- **Formation des professionnels de santé et incitations au bon usage des antibiotiques en médecine humaine et vétérinaire** : renforcement de l'encadrement de la prescription des antibiotiques lié à l'évolution des logiciels d'aide à la prescription ; amélioration de la pertinence des traitements, notamment grâce à l'usage accru des tests rapides d'orientation diagnostique; modification des conditionnements de certains antibiotiques afin de mieux les adapter aux durées de traitement ; développement des mesures de prévention, en particulier la vaccination. Pour ce qui est de la formation de l'ensemble des professionnels de santé, le bon usage des antibiotiques figure en bonne place parmi les programmes de formation continue en cours de redéfinition pour la période 2020-22. Afin de souligner l'importance du sujet pour la santé publique, j'envisage de missionner l'Agence Nationale pour le Développement Professionnel Continu pour élaborer un cahier des charges précis et adapté de ces formations. La réforme des études de santé est l'occasion de revoir la formation initiale des professionnels sur ce sujet majeur.
- **Recherche et innovation en matière de maîtrise de l'antibiorésistance** : Structuration et coordination des efforts de recherche, de développement et d'innovation sur l'antibiorésistance et ses conséquences ; mise en œuvre d'une politique proactive de partenariats public-privés et d'accompagnement de l'innovation ; valorisation et préservation des produits contribuant à la maîtrise de l'antibiorésistance. Dans ce cadre, plusieurs projets relatifs à la lutte contre l'antibiorésistance ont été sélectionnés par la BPI France lors du récent concours national à l'innovation. Le colloque de novembre 2018 s'est tenu sur ce thème et a été l'occasion d'annoncer le lancement d'un programme prioritaire de recherche, doté de 40 millions d'euros et dédié à la lutte contre la résistance aux antibiotiques<sup>3</sup>.
- **Mesure et surveillance de l'antibiorésistance** : renforcement de la surveillance de l'antibiorésistance et de la consommation d'antibiotiques ; diffusion plus large et plus accessible des données de surveillance avec une publication annuelle des résultats

<sup>1</sup> <https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/les-antibiotiques-des-medicaments-essentiels-a-preserver/des-politiques-publiques-pour-preserver-l-efficacite-des-antibiotiques/article/lutte-et-prevention-en-france>

<sup>2</sup> <https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/les-antibiotiques-des-medicaments-essentiels-a-preserver/des-antibiotiques-a-l-antibioresistance/article/l-antibioresistance-concerne-les-hommes-mais-aussi-les-animaux-et-l>

<sup>3</sup> <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/evenements/article/antibioresistance-enjeux-et-besoins-en-recherche-et-innovation-colloque>

synthétiques<sup>4</sup>. Développement au niveau européen et national de nouveaux indicateurs (globaux et spécifiques) visant à mesurer l'antibiorésistance et l'exposition aux antibiotiques conjointement chez l'homme, l'animal et dans l'environnement.

- Parallèlement, les **positions de la France seront portées au niveau européen et international** par le Ministère en charge des affaires étrangères, afin notamment d'interdire universellement l'usage des antibiotiques en tant que promoteurs de croissance en élevage, et de porter au niveau européen un projet de mécanisme d'encadrement spécifique, associé à un modèle économique soutenable, pour permettre le développement de nouveaux produits ainsi que la préservation des anciens antibiotiques essentiels qu'il est indispensable de maintenir disponibles dans l'arsenal thérapeutique. Je souhaite également souligner ici que mes équipes sont engagées dans la coordination de l'**action conjointe européenne JAMRAI sur la résistance aux antibiotiques et les infections associées aux soins**<sup>5</sup> qui vise à coordonner et développer les programmes nationaux de lutte contre la résistance.

---

<sup>4</sup> <https://www.santepubliquefrance.fr/Actualites/Consommation-d-antibiotiques-et-antibioresistance-en-France-en-2017>

<sup>5</sup> [www.eu-jamrai.eu](http://www.eu-jamrai.eu)